

SAINT-SAUVEUR

mars 2003

INFOS

CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 janvier 2003

Abri voyageurs : Une convention est signée entre la commune et le département.

Assainissement collectif : Le Conseil autorise le Maire à signer le marché public de maîtrise d'œuvre avec la DDA concernant la mise en œuvre de l'assainissement collectif. Les dépenses afférentes s'élèvent à 31 574,40 €.

Église : classement de l'orgue Une demande de classement a été déposée auprès du Directeur Régional des Affaires Culturelles.

Éclairage de l'église : Une étude est menée pour la valorisation de l'église par l'éclairage des vitraux.

Calvaire route de Sizun : La commission « environnement » se rendra sur place pour réfléchir à des améliorations.

Signalisation routière : Un panneau signalant Kermazurès sera posé à plusieurs endroits. Un panneau « Voie sans issue » sera placé à Goaseuzen au niveau de la maison de M. et Mme Sala.

Mission locale : La participation demandée à la commune est de 1 € par habitant.

Assainissement : Une étude de sol approfondie se révèle nécessaire pour le bassin de décantation.

Location bâtiment Route de Lampaul : Il est loué à un réparateur de motos anciennes pour 6 mois renouvelables.

Stade Municipal :

- Des aménagements ont été effectués au Club-House pour un montant de 696,58 €.
- Le rouleau sera passé sur la pelouse suite à la demande de Guy Cornou.

Bibliothèque : Suite à l'Assemblée Générale de la Bibliothèque, le Conseil donne un avis favorable pour l'achat d'une scanette, d'un graveur et d'un ordinateur d'occasion ainsi que pour les travaux d'aménagement demandés.

Garderie - Cybercommunes : Une ventilation mécanique contrôlée sera installée.

Initiation Tennis : un animateur de Lampaul assure une initiation au tennis depuis début janvier et jusqu'à mi-février.

Allée de boules : Un bouton poussoir sera installé pour éviter que les lumières ne restent allumées inutilement.

Accès aux parkings en agglomération : Des panneaux « Interdiction de stationner » pour les poids lourds seront placés sur les parkings, excepté celui de la route de Lampaul. Le temps de stationnement sera limité à 24h pour tous les véhicules.

Entraînement foot : Le Club de foot de Lampaul disposera de la salle polyvalente les mercredis de 14h à 15h30 pour les petits en cas de mauvais temps.

Dératisation : SHEF 2000 assurera le contrat de dératisation pour 2003.

GAEC Gallouédec - Calafres - St-Thégonnec : Pour la mise aux normes de l'installation.

- avis favorables 9
- abstentions 2

Protection Incendie : La Société des Eaux de l'Ouest assurera la vérification des bornes incendie de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 février 2003

Créatis : Le Conseil Municipal s'engage sur les 5 points suivants :

- 1) La commune envisage de confier à l'association Créatis, la mise en œuvre en partenariat d'un projet social et socio-culturel sur son territoire.
- 2) La commune accepte de désigner un représentant pour accompagner l'association.
- 3) La commune envisage de définir des orientations qui seront à prendre en compte par l'association.
- 4) La commune peut mettre à disposition du centre socio-culturel des locaux pour la mise en œuvre de son projet.
- 5) La commune a l'intention d'accompagner financièrement l'association.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Aide du PLH du Léon ou du Pact ARIM ?

Les deux organismes permettent d'obtenir des subventions pour la rénovation de l'habitat. Ils fournissent le même travail.

Le PLH est public et de ce fait propose de monter les dossiers gratuitement contrairement au Pact ARIM qui exige une rémunération.

COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes de Saint-Sauveur est heureux de vous annoncer la composition de son nouveau bureau :

- Président : Fabien Le Roch
- Vice-présidente : Christelle Marchand
- Secrétaire : Alain Riou
- Secrétaire adjoint : Christophe Caffier
- Trésorière : Mado Fouillard
- Trésorier adjoint : Sébastien Brune

Le Comité des fêtes organise le 7 mai un festnoz à la salle polyvalente sur plancher bois, avec à l'affiche le groupe « TUD » de Plobanalec et les « SONERIEN AN AOD » de St-Jean du Doigt.

CREATIS

Spectacle : « La grande pluie »

Le samedi 22 mars à 20h43 à Guimiliau (salle polyvalente)

Ce spectacle allie théâtre, musique et danse.

Tarif simple : 4€/enfant 7€/adulte

Tarif famille : 3€/enfant 6€/adulte

Sortie familiale :

Dimanche 2 mars, sortie Cinéma, goûter

Départ à 13h de Sizun et retour à 17h suivi d'un goûter sur place.

Tarif : 2€/enfant 3,5€/adulte

Centre de loisirs (vacances de février) :

Les 3 et 4 mars inclus, les après-midi à Saint-Sauveur, PRJ. Thème : Les extraterrestres.

ANALYSE DE L'EAU

Lors des analyses du 15 janvier 2003, la teneur en nitrates était de 30 mg/l (la valeur limite de 50 mg/l n'a donc pas été atteinte).

ANNONCE DU MAIRE

Nous vous informons que dans le cadre de l'étude d'assainissement collectif, les techniciens géomètres auront à prendre prochainement des points de niveau dans les propriétés situées dans l'agglomération.

Le Maire vous remercie d'avance de bien vouloir leur accorder le meilleur accueil.

LOISIRS

Recherchons partenaires pour constituer un groupe de cyclotouristes sur la commune de St-Sauveur (dimanches matins).

Contactez la Mairie au 02.98.68.72.43

HALTE GARDERIE ITINERANTE

« 1000 pattes » circule sur 7 sites mais accueille également les familles des 12 autres communes de la Communauté de Communes.

(Ci-joint, le tableau des horaires et des lieux)

Téléphone : 06.64.22.28.14
aux heures d'ouvertures

ETAT CIVIL

Naissance :

Kelian ROGER, le 23/01/2003 (kéréon)

Décès :

François RIOU, le 24/01/2003 (75 ans)

André GUEGUEN, le 7/02/2003 (57 ans)

Jean Marie MAGUET, le 8/02/2003 (88 ans)

Louise PICART veuve LABAT,
le 14/02/2003 (86)

Yvonne MARTIN veuve BECAM,
le 18/02/2003 (81 ans)

Directeur de publication : J. BILLON, Maire
Comité de rédaction : L. PRIGENT, JF. KERBRAT,
JD. VIGOUROUX, A. GUEGUEN, T. RAMONET,
Y. RIOU, N. RIVOAL.

Mairie de Saint-Sauveur
13, rue de St-Thégonnec
tél. : 02.98.68.72.43



ASSOCIATION « 1000 PATTES » Halte-garderie itinérante



POUR LES ENFANTS DE 3 MOIS A 6 ANS

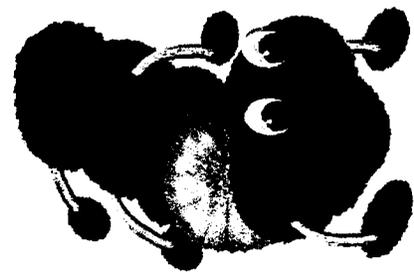
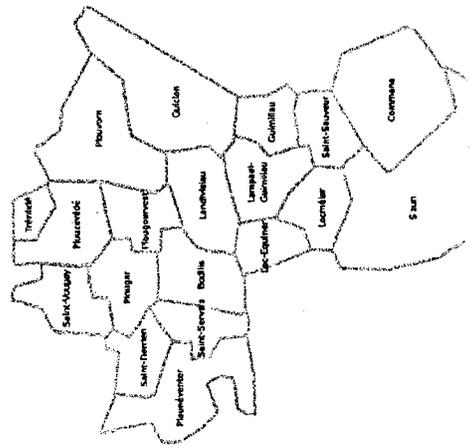
*Vous avez besoin de temps libre ?
 Vous voulez effectuer des démarches ?
 Vous avez envie que votre enfant découvre un nouvel environnement ?*

*Alors bienvenue aux familles et aux enfants
 à la halte-garderie itinérante de la
 Communauté des Communes du Pays de Landivisiau ...*

Téléphone : 06.64.22.28.14
Aux heures d'ouverture

Les sites d'accueil

« 1000 pattes » circule sur 7 sites
 (en jaune sur le plan) mais accueille
 également les familles des 12 autres
 communes.



	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé	PLOUNEVERTER 13H30-17H00 Salle des anciens
Mardi	LAMPAUL-GUJMILIAU 9H00-12H00 Maison des associations	(SIZUN)
Mercredi	ST VOUGAY 9H00-12H00 Ecole communale	GUICLAN 13H30-17H00 salle du triskell
Jeudi	Fermé	PLOUZEVEDE 13H30-17H00 Salle Antoine CAILL
Vendredi	PLOUVORN 9H00-17H00 Salle polyvalente	
Samedi	PLOUGOURVEST 9H00-12H30 Salle polyvalente	Fermé